

RAYMOND PRÉFONTAINE, M.P.

Peu de personnes, même parmi celles qui suivent assidûment les délibérations du conseil de ville de Montréal, comprennent bien tout ce qu'il faut de talent, d'énergie, de persévérance, de *poigne*, en un mot, aux présidents des principaux comités, pour diriger, d'une manière passable, leurs départements respectifs. La tâche du président du comité des chemins est encore plus difficile que celle de ses collègues. Il a toutes les responsabilités et tout le travail d'un ministre sans avoir les moyens de ce dernier pour faire accepter ses idées et sa politique. Comme un ministre, le président du comité des chemins est chargé de disposer d'un budget qui se chiffre par plusieurs millions, et qui cependant est insuffisant pour rencontrer tous les besoins, encore moins toutes les demandes. Mais le ministre, une fois qu'il a arrangé ses plans, les impose par la raison d'Etat; quiconque vote contre la politique du ministre renverse le gouvernement, est déclaré traître à son parti. Le président du comité des chemins, lorsqu'il est parvenu à arranger son budget pour rencontrer du mieux possible l'intérêt général de la ville, n'a pas d'autres moyens pour le faire accepter que la persuasion; il lui faut souvent engager les représentants des quartiers auxquels il n'a rien pu accorder, à voter en faveur d'améliorations pour d'autres quartiers qui en ont un besoin plus pressant; il lui faut commander à un parti, là où il n'y a pas de parti; il lui faut gouverner avec la majorité, là où il n'y a ni gouvernement ni majorité dans le sens parlementaire de ces mots. Souvent, par jalousie et par intérêt, souvent par simple caprice, un certain nombre d'échevins attaquent la politique du comité des chemins. Dans ces cas, il sont généralement certains d'être soutenus par les journaux, qui, loin de tenir compte aux présidents des comités de leur travail pour faire fonctionner le gouvernement municipal, mettent toute leur gloire à jeter du doute sur l'honnêteté de ces hommes, quittes ensuite à diriger les mêmes attaques contre leurs successeurs, quand ils sont renversés. Afin que l'argent de la ville ne soit pas gaspillé au gré de caprices aussi variables que le vent, afin que les améliorations publiques se poursuivent avec l'uniformité et la suite sans lesquelles il ne peut y avoir rien de grand ni rien d'utile, il faut que le président du comité des chemins triomphe de tous les obstacles par la valeur de ses idées et par son prestige personnel; et quand il réussit dans cette tâche on peut affirmer sans crainte qu'il est un de ces grands meneurs d'hommes qui conduisent les partis et les nations à la victoire, lorsque le sort les mets à leur tête. Or si jamais homme a su présider avec succès le département des travaux publics de Montréal, c'est bien l'échevin Préfontaine, M.P., dont le nom se trouve en tête de cette courte notice. C'est de son avènement à la présidence du comité des chemins que date l'amélioration systématique de nos rues et l'embellissement de la ville. Dans l'espace de cinq années la physionomie de Montréal a été transformée — d'ancienne, obscure et sale qu'elle était, elle est devenue moderne, propre, aérée, comparable aux plus belles villes de l'Amérique. Naturellement l'exécution de ces travaux gigantesques a coûté beaucoup d'argent, elle a soulevé bien des discussions; le mérite de l'échevin Préfontaine est précisément de ne pas s'être laissé émouvoir par des attaques dont il connaissait les motifs, d'avoir poursuivi son but avec persévérance. Si Montréal veut rester la métropole du Canada, il faut qu'il se conforme aux exigences de la vie moderne. Le commerce de nos jours considère que le temps est trop précieux pour attendre le tour de passer dans une rue étroite et noire.

Le conseil de ville, du reste, n'a pas été le seul champ d'activité de M. PRÉFONTAINE. Né à Longueuil le 16 septembre 1850, il fit ses études classiques chez les Jésuites à Montréal, étudia le droit sous sir A.-A. Dorion, M. John-A. Perkins et à l'Université McGill, et en 1873 fut admis au barreau. Deux ans plus tard, en 1875, il se faisait élire dans le comté de Chambly pour le parlement provincial. C'était un succès inattendu pour le parti libéral, et qui était dû surtout à l'éloquence et à la popularité du candidat. Battu lors de la débâcle de 1878, M. Préfontaine se fit réélire de nouveau en 1879; mais il fut encore battu en 1881. Il se consacra alors à la pratique de sa profession dans laquelle il ne tarda pas à se faire une des premières positions. Sous le gouvernement Mercier il fut nommé avocat de la couronne. En 1886, le siège du comté de

Chambly à la chambre des communes se trouvait vacant. Les élections générales étaient proches, et le parti libéral désirait beaucoup faire bonne figure dans la lutte qui devait s'y faire. M. Préfontaine fut prié d'être le porte étendard du parti, et il accepta. Après une lutte acharnée, dans laquelle le gouvernement fédéral mit toutes ses ressources, il sortit victorieux. C'est à la suite de cette victoire que M. Préfontaine aila adresser la parole dans plusieurs comtés de la province et même jusqu'à l'extrémité d'Ontario. Il a depuis été réélu dans le comté de Chambly en 1887 et en 1892.

Les débuts de M. Préfontaine dans les affaires municipales remontent à 1878, alors qu'il fut élu maire de la municipalité d'Hochelaga. Il remplit cette charge jusqu'à 1883. Hochelaga ayant été annexé à Montréal à cette époque, il fut élu par acclamation pour représenter le nouveau quartier au conseil de ville, et il a depuis toujours été réélu sans opposition.

Homme d'action avant tout, il trouva au conseil le milieu qui convenait à son talent et une tâche digne de lui. Devenu membre du comité des chemins, il inspira à ses collègues un esprit nouveau, leur montrant les besoins de la ville, les droits de la partie Est, trop longtemps négligée par la majorité anglaise, et les moyens d'y satisfaire. Nos compatriotes, qui venaient de reprendre la majorité dans le conseil sentirent qu'ils avaient trouvé un chef et en 1889, M. Préfontaine fut élu à la présidence du comité des chemins. De ce moment il se consacra tout entier à l'œuvre de transformation dont il avait conçu le projet. Il faut l'avoir vu et entendu à sa place au conseil de ville, répondant aux interpellations de toutes sortes, faisant la lumière sur des questions de tous genres, — techniques, légales ou financières — pour comprendre la somme énorme de travail qu'il a donné et qu'il donne encore chaque jour au service public.

Il faut aussi l'avoir entendu, lorsque les esprits sont échauffés sur quelque question de race ou de religion, défendre nos droits, nos mœurs avec vigueur et fierté, sans cependant dire un mot qui puisse blesser les susceptibilités de qui que ce soit, pour comprendre l'admiration et l'affection qu'il inspire à la majorité canadienne-française aussi bien que la confiance et l'estime que lui portent les échevins anglais. D'un côté comme de l'autre, on sait qu'il n'a jamais manqué à sa parole, ni abandonné un ami.

"Chez M. Préfontaine," nous dit un de ses biographes qui écrivait dans le *Monde*, journal conservateur, "le physique répond au moral. Tête fine, intelligente, énergique, accentuée; parole facile, geste abondant, un peu emporté peut-être, mais jamais méchant, une fois la discussion finie, il est aussi calme, aussi bon garçon qu'avant. Son activité dévorante lui permet de faire en une journée le travail de dix hommes, et pourtant il trouve toujours le temps de dire un bon mot, de serrer la main à l'ami qu'il rencontre, au besoin d'écouter un solliciteur et de donner une réponse toujours encourageante, car c'est un bon cœur, qui se met en quatre pour tous ceux qui s'adressent à lui, quelque soit leur race, leur politique ou leur croyance." M. Préfontaine aime à encourager les sociétés comme les individus. Il est directeur de l'Association Saint-Jean-Baptiste, et membre de la Chambre de Commerce, du club Saint-James, du club Canadien et de plusieurs autres sociétés. Quoique n'appartenant pas au commerce, M. Préfontaine s'est tellement identifié, depuis plusieurs années, à ses intérêts que dans un livre comme celui que nous publions, il y aurait lacune si son nom n'y paraissait pas. D'ailleurs l'échevin Préfontaine a le talent des affaires, et il s'en occupe assidûment. Tout ce qui a rapport au commerce reçoit son attention intelligente. Il a surtout à cœur de voir progresser le commerce et l'industrie entre les mains des Canadiens-français, et un des plus grands services qu'il aura rendu à cette cause sera certainement l'érection d'une grande et magnifique gare dans la partie Est de la ville. Il a consacré la meilleure partie de son temps depuis plusieurs mois pour faire voter cette amélioration importante par la législature et par le conseil de ville. Si la réalisation en est aujourd'hui assurée, en dépit de l'opposition qu'on a fait dans certains quartiers, c'est grâce en grande partie à son énergie et à son influence personnelle.

